

Etat définitif

ACTIF		Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	22 102,60	22 102,60				
Fonds commercial	367 535,00		367 535,00	25,29	28 880,00	2,68
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	89 949,04	88 382,08	1 566,96	0,11	2 616,73	0,24
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations					258 144,00	23,95
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	5 660,00	825,00	4 835,00	0,33	3 795,00	0,35
TOTAL (I)	485 246,64	111 309,68	373 936,96	25,73	293 435,73	27,22
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services	46 333,00		46 333,00	3,19		
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	752 012,32	44 062,20	707 950,12	48,71	493 415,05	45,78
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	1 515,88		1 515,88	0,10		
Personnel					386,99	0,04
Organismes sociaux						
Etat, impôts sur les bénéfices	5 897,00		5 897,00	0,41	1 576,00	0,15
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	16 650,12		16 650,12	1,15	8 872,48	0,82
Autres	67 362,08		67 362,08	4,83	108 535,18	10,07
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	12 631,00		12 631,00	0,87	12 631,00	1,17
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	211 353,98		211 353,98	14,54	152 121,15	14,11
Charges constatées d'avance	9 756,29		9 756,29	0,67	6 848,69	0,64
TOTAL (II)	1 123 511,67	44 062,20	1 079 449,47	74,27	784 386,54	72,78
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 608 758,31	155 371,88	1 453 386,43	100,00	1 077 822,27	100,00

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Présenté en Euros

Edité le 12/10/2023

PASSIF

Exercice clos le
30/06/2023
(12 mois)Exercice précédent
30/06/2022
(12 mois)**Capitaux propres**

Capital social ou individuel (dont versé : 100 000,00)

Primes d'émission, de fusion, d'apport ...

Ecart de réévaluation

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

100 000,00

6,88

100 000,00

9,28

10 000,00

0,69

10 000,00

0,93

175 609,75

12,08

116 996,77

10,85

Résultat de l'exercice

411 612,57

28,32

58 612,98

5,44

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL (I)

697 222,32

47,97

285 609,75

26,50

Produits des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL (II)**Provisions pour risques et charges**

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL (III)**Emprunts et dettes**

Emprunts obligataires convertibles

Autres Emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

. Emprunts

. Découverts, concours bancaires

Emprunts et dettes financières diverses

. Divers

. Associés

282 283,85

19,42

365 152,76

33,88

50 004,00

3,44

171 929,01

15,95

Avances & acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

. Personnel

. Organismes sociaux

. Etat, impôts sur les bénéfices

. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires

. Etat, obligations cautionnées

. Autres impôts, taxes et assimilés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Instruments financiers à terme

Produits constatés d'avance

92 642,92

6,37

67 490,68

6,26

44 690,50

3,07

27 862,50

2,59

TOTAL (IV)

756 164,11

52,03

792 212,52

73,50

Ecart de conversion et différences d'évaluation passif

(V)

TOTAL PASSIF (I à V)

1 453 386,43

100,00

1 077 822,27

100,00

CAP AVENIR CONSEIL
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 3 Chemin de la Marouette Immeuble Igo Aldéa
64100 BAYONNE
801 288 564 RCS BAYONNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 29 DECEMBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 411 612,57 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	411 612,57 euros
------------------------	------------------

A titre de dividende global à l'associée unique Soit 50,00 euros par action	50 000,00 euros
---	-----------------

Le solde En totalité au compte " autres réserves " qui s'élève ainsi à 537222,32 euros.	361 612,57 euros
--	------------------

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associée unique déclare être informée que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

PA

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2020

218 300,00 euros, soit 218,30 euros par part

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 218 300,00 euros.

Exercice clos le 30 juin 2021

Néant

Exercice clos le 30 juin 2022

Néant

**Certifié conforme
Le Président
M. Pierre ARANGOITS**



**CERTIFIÉ
CONFORME****PREAMBULE**

L'exercice social clos le 30/06/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 453 386,43 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 411 612,57 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- En cours de production de services : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2.1 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

2.2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

La société CAP AVENIR CONSEIL a absorbé la société BAB AUDIT et le Cabinet SALDUBEHERE par voie de fusion à effet du 01/07/2022, ce qui a engendré un boni de fusion de :

- 41 063.41€pour BAB AUDIT
- 244 355.49€pour le Cabinet SALDUBERE

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 367 535

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	28 880		28 880	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	28 880		28 880	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 485 247

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	47 482	342 156		389 638
Immobilisations corporelles	62 308	27 641		89 949
Immobilisations financières	262 764	1 100	258 204	5 660
TOTAL	372 554	370 897	258 204	485 247

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 111 310

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	18 602	3 501		22 103
Immobilisations corporelles	59 692	28 690		88 382
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	825			825
TOTAL	79 119	32 191		111 310

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	22 103	22 103	0	de 1 à 2 ans
Fonds commercial	367 535	0	367 535	Non amortiss.
Instal./agenc.divers	1 079	810	269	de 2 à 10 ans
Materiel de transport	22 890	22 890	0	4 ans
Mat.bureau & informatique	48 548	48 548	0	de 1 à 3 ans
Mobilier	17 432	16 134	1 298	de 2 à 5 ans
TOTAL	479 587	110 485	369 102	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 858 854**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	5 660		5 660
Actif circulant & charges d'avance	853 194	853 194	
TOTAL	858 854	853 194	5 660

3.4 - Provisions pour dépréciation = 44 062

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	15 592	34 048	5 578		44 062
Comptes financiers					
Total	15 592	34 048	5 578		44 062

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 62 569

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	62 569
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	62 569

3.6 - Charges constatées d'avance = 9 756

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 100 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	100,00	100 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	100,00	100 000

4.2 - Etat des dettes = 756 164

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	282 284	75 321	199 575	7 388
Dettes financières diverses	50 004	50 004		
Fournisseurs	88 344	88 344		
Dettes fiscales & sociales	198 199	198 199		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	92 643	92 643		
Produits constatés d'avance	44 691	44 691		
TOTAL	756 164	549 201	199 575	7 388

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 93 167

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	120
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	23 833
Dettes fiscales & sociales	59 038
Autres dettes	10 176
TOTAL	93 167

4.4 - Produits constatés d'avance = 44 691

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**4.5 - Informations complémentaires sur le bilan passif**

L'engagement des indemnités de départ à la retraite est évalué au 30 juin 2023 à 2 475€

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- Table de mortalité INSEE 2022
- Revalorisation des salaires de 1.5%
- Taux de charges patronales de 38%
- Taux de Turn-over : moyen
- Age départ à la retraite : 60 -67 ans
- Taux d'actualisation 0%

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 771 818**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	771 818	100,00 %
TOTAL	771 818	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Engagements donnés = 6 336**

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	6 336
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	6 336

7 - INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT BAIL**7.1 - Tableaux financiers relatifs aux Crédits-Bails en cours**

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs			23 310	23 310
Montants de l'exercice			6 337	6 337
Sous-total			29 647	29 647

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			1 056	1 056
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
Sous-total			1 056	1 056

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A moins d'un an				
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
Sous-total				

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL			30 703	30 703

7.2 - Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété

	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine			42 600	42 600
Cumuls des dotations antérieures			17 016	17 016
Dotations de l'exercice			8 520	8 520
Valeur nette comptable			17 064	17 064

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 62 569

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	62 569
Clients - factures a etablr(418100)	36 013
lg- clients factures à établir(418190)	26 556
TOTAL	62 569

8.2 - Charges constatées d'avance = 9 756

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatee d'avance(486000)	9 756
TOTAL	9 756

8.3 - Charges à payer = 93 167

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	120
Int courus/emprunts etablissts cred(168840)	120
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	23 833
Fourn factures non parvenues.(408100)	1 376
lg- factures non parvenues(408190)	22 457
Dettes fiscales et sociales :	59 038
Pers conges a payer(428200)	21 400
Pers autres charges a payer(428600)	4 846
Org.soc. conges a payer(438200)	6 756
Org.soc. autres charges a payer(438600)	23 809
Etat charges fiscales sur conges a(448200)	96
Etat autres charges a payer(448600)	2 131
Autres dettes :	10 176
Clients rrr a accorder(419800)	10 176
TOTAL	93 167

8.4 - Produits constatés d'avance = 44 691

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constates d'avance(487000)	44 691
TOTAL	44 691

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Des comptes annuels présenté en Euro

Edité le 19/12/2023

Etat définitif

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet CABINET MARCOS ET ASSOCIES, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par CAP AVENIR CONSEIL,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 30/06/2023 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	1 453 386
Chiffre d'affaires hors taxes	771 818
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	411 613

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour CABINET MARCOS ET ASSOCIES
Fait à BAYONNE le 13/10/2023